

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 09805 Numéro SIREN : 448 930 263 Nom ou dénomination : 5 PLANETE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 46902

TDFC



Numéro de référence : 02241529181221

Scénario : ENT-PED-IN-TD2201

Date de préparation : 24/02/2023 15:29

Référence du message : INFENT -IDF-000000628835-0-0

Déclarant	448930263 5ème PLANETE 149, Avenue du Maine 75014 PARIS
Rédacteur	81158619700022 ENT_EDI_TDFC GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Emetteur	81158619700022 GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Récepteur	3090007 TDNIM 242, RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX VILLE ACTIVE 30900 NIMES
Récepteur final	DGI_EDI_TDFC

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

F-IDENTIF_R1

SIREN 448930263

Code activité (NAF)

Désignation et adresse

5ème PLANETE

149 , Avenue du Maine

75014 PARIS

Téléphone

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RS
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant :	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :	NOR

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2021	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

MONNAIE

Code monnaie EUR

Désignation du conseil

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise 5ème PLANETE

Néant

Adresse de l'entreprise 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

								Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012					
		Autres*		014	737 788,00	016	699 607,00	38 181,00			
	immobilisations corporelles*		028	6 053,00	030	6 053,00					
	immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	743 841,00	048	705 660,00	38 181,00				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	4 576,00	070	4 576,00				
		Autres* (3)		072		074					
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	7 501,00	086	7 501,00					
	Charges constatées d'avance*		092		094						
	Total II		096	12 077,00	098	12 077,00					
	Total général (I + II)		110	755 918,00	112	705 660,00	50 258,00				
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	50 604,00			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126	1 466,00			
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		132				
	Report à nouveau						134	(81 508,00)			
	Résultat de l'exercice						136	(7 769,00)			
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	(37 207,00)			
Provisions pour risques et charges						154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	10 000,00			
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	755,00			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	76 654,00	172	76 710,00			
	Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	87 465,00				
Total général (I + II + III)								180	50 258,00		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Désignation de l'entreprise : 448930263 - 5ème PLANETE

 Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214		
		services*	intracommunautaires		217		218	22 605,00	
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	9 736,00	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	32 341,00	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stock (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	136,00	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	0,00	
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :		242	2 899,00	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	76,00	244		
	Rémunérations du personnel*						250	22 830,00	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	11 164,00	
	Dotations aux amortissements*						254	3 079,00	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	40 108,00	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(7 767,00)	
Produits financiers (III)							280		
Produits exceptionnels (IV)							290	1,00	
Charges financières (V)							294		
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	3,00		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		(VI)			
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	(7 769,00)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2					312	0,00	314 7 769,00
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44.octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992							
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344		350		
	Créance due au report en arrière du déficit								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)								
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)								
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)								
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)								
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS :							352	0,00	354 7 769,00
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables :*							360	
				dont imputés sur le résultat :					

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)
Extension

DGFIP N° 2033-B 2022

5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2022

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410	737 788,00	412		414		416	737 788,00			
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450	6 053,00	452		454		456	6 053,00			
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières			480		482		484		486				
TOTAL			490	743 841,00	492		494		496	743 841,00			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	698 175,00	502	1 432,00	504		506	699 607,00
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers		540	6 053,00	542		544		546	6 053,00
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL			570	704 228,00	572	1 432,00	574		576	705 660,00

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5		
	6		7		8		9		10		

Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
									Court terme *	Long terme					
										19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)			
(1)	(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579			Régularisations	590		583		594		595
TOTAL									596		585		597		599

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2022

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immo. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER

NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	103 824,00
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	103 824,00
Déficits de l'exercice	860	7 769,00
Total des déficits restant à reporter	870	111 593,00

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	274	4 377,00
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	390,00
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

Néant ☐

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	22 605,00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	22 605,00

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	136,00
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	2 899,00
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	3 035,00

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	19 570,00
-----------------------------	------------------------------------	-----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117,
vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE ([cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE](#))

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du 024		au 160

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



DGFIP N° 2065 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)							

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	5ème PLANETE	SIRET	448930263
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0,00	Bénéfice imposable à 15%	0,00
	Déficit	7 769,00	Plus-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Société d'investissement immobilier côtée ☐ Autres dispositifs ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Zone franche urbaine ☐				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐
---	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL COMPTA
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:	
S/I : ☐		☐ GREBAUX Etienne	
(Société/Indépendant)		0, Lieu dit : LA LUCASIERE; PREPOTIN; 61190 Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			
Visa : CGA ☐	Visa : Viseur conventionné ☐	N° d'agrément :	
Nom :		Tél :	

TDFC



Numéro de référence : 02241529181221

Scénario : ENT-PED-IN-TD2201

Date de préparation : 24/02/2023 15:29

Référence du message : INFENT -IDF-000000628835-0-0

Déclarant	448930263 5ème PLANETE 149, Avenue du Maine 75014 PARIS
Rédacteur	81158619700022 ENT_EDI_TDFC GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Emetteur	81158619700022 GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Récepteur	3090007 TDNIM 242, RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX VILLE ACTIVE 30900 NIMES
Récepteur final	DGI_EDI_TDFC

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

F-IDENTIF_R1

SIREN 448930263

Code activité (NAF)

Désignation et adresse

5ème PLANETE

149 , Avenue du Maine

75014 PARIS

Téléphone

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RS
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant :	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :	NOR

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2022	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2021	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

MONNAIE

Code monnaie EUR

Désignation du conseil

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise 5ème PLANETE

Néant

Adresse de l'entreprise 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

								Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*		010		012					
		Autres*		014	737 788,00	016	699 607,00	38 181,00			
	immobilisations corporelles*		028	6 053,00	030	6 053,00					
	immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	743 841,00	048	705 660,00	38 181,00				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	4 576,00	070	4 576,00				
		Autres* (3)		072		074					
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	7 501,00	086	7 501,00					
	Charges constatées d'avance*		092		094						
	Total II		096	12 077,00	098	12 077,00					
	Total général (I + II)		110	755 918,00	112	705 660,00	50 258,00				
PASSIF								Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	50 604,00			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126	1 466,00			
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		132				
	Report à nouveau						134	(81 508,00)			
	Résultat de l'exercice						136	(7 769,00)			
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	(37 207,00)			
Provisions pour risques et charges						154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	10 000,00			
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	755,00			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	76 654,00	172	76 710,00			
	Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	87 465,00				
Total général (I + II + III)								180	50 258,00		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Désignation de l'entreprise : 448930263 - 5ème PLANETE

 Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209			210					
	Production vendue	biens	et livraisons		215			214					
		services*	intracommunautaires		217			218	22 605,00				
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production					222					
	Production immobilisée*							224					
	Subventions d'exploitation reçues							226					
	Autres produits							230	9 736,00				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232	32 341,00				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises)*							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	136,00				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240	0,00				
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :			immobilier :		242	2 899,00				
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	76,00		244					
	Rémunérations du personnel*							250	22 830,00				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	11 164,00				
	Dotations aux amortissements*							254	3 079,00				
	Dotations aux provisions							256					
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262					
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260								
Total des charges d'exploitation (II)								264	40 108,00				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	(7 767,00)				
Produits financiers (III)								280					
Produits exceptionnels (IV)								290	1,00				
Charges financières (V)								294					
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	3,00					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices* (VII)								306					
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	(7 769,00)				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2						312	0,00	314	7 769,00		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles*							322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)							324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44.octies et octies A)	987				342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992											
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			350					
	Créance due au report en arrière du déficit												
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)												
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)												
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)												
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)												
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)												
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)												
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)												
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)													
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS :								352	0,00	354	7 769,00		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)								356				
	Déficits antérieurs reportables :*				dont imputés sur le résultat :				360				

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)
Extension

DGFIP N° 2033-B 2022

5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2022

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410	737 788,00	412		414		416	737 788,00			
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450	6 053,00	452		454		456	6 053,00			
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476				
Immobilisations financières			480		482		484		486				
TOTAL			490	743 841,00	492		494		496	743 841,00			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	698 175,00	502	1 432,00	504		506	699 607,00
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers		540	6 053,00	542		544		546	6 053,00
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL			570	704 228,00	572	1 432,00	574		576	705 660,00

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5
	6		7		8		9		10

Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
									Court terme *	Long terme		
										19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578		580		582		584		586		587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590		583		594	595
TOTAL							596		585		597	599

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2022

Désignation de l'entreprise : Sème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immo. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER

NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	103 824,00
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	103 824,00
Déficits de l'exercice	860	7 769,00
Total des déficits restant à reporter	870	111 593,00

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	274	4 377,00
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	390,00
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

Néant ☐

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	22 605,00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	22 605,00

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	136,00
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	2 899,00
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	3 035,00

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	19 570,00
-----------------------------	------------------------------------	-----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117,
vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE ([cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE](#))

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du 024		au 160

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2022

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 Néant X

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5ème PLANETE

ADRESSE (voie) 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays



DGFIP N° 2065 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)							

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	5ème PLANETE	SIRET	448930263
Adresse du siège social:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0,00	Bénéfice imposable à 15%	0,00
	Déficit	7 769,00	Plus-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Société d'investissement immobilier côtée ☐ Autres dispositifs ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Zone franche urbaine ☐				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐
---	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL COMPTA
ECF		Désignation du prestataire	
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:	
S/I : ☐		I ☐ GREBAUX Etienne	
(Société/Indépendant)		0, Lieu dit : LA LUCASIERE; PREPOTIN; 61190 Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			
Visa : CGA ☐	Visa : Viseur conventionné ☐	N° d'agrément :	
Nom :		Tél :	

5^{ème} PLANETE
Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de 50.604,00 euros
SIEGE SOCIAL : 149 avenue du Maine
75014 PARIS

RCS PARIS B 448 930 263 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt et trois

Le 30 juin à 10 heures,

Les associés porteurs de parts de la société 5^{ème} PLANETE, société à responsabilité limitée au capital de 50.604,00 euros divisé en 16.868 parts de 3,00 euros chacune, dont le siège social est au **149 avenue du Maine à PARIS 75014** se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du gérant, audit siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance.

Tous les associés étant présents, l'assemblée représentant la majorité requise est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud BOLAND, gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) La feuille de présence de l'Assemblée,
- 2°) Les rapports du gérant,
- 3°) Le texte des résolutions soumises à l'approbation des associés,
- 4°) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Gérant sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2022,
- Rapport du Gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966,
- Examen des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Approbation des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée des rapports du gérant, puis le Président offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne acte au Gérant du rapport spécial, qui lui a été présenté en application de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée par le Gérant :

La perte net de l'exercice de 7 769 euros est versée en report à nouveau pour la totalité. D'autre part la société dispose de compte courant que nous pourrions intégrer au capital si nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités, dépôts ou publicités légaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 11 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

LE GERANT

5^{ème} PLANETE
Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de 50.604,00 euros
SIEGE SOCIAL : 149 avenue du Maine
75014 PARIS

RCS PARIS B 448 930 263 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt et trois

Le 30 juin à 10 heures,

Les associés porteurs de parts de la société 5^{ème} PLANETE, société à responsabilité limitée au capital de 50.604,00 euros divisé en 16.868 parts de 3,00 euros chacune, dont le siège social est au **149 avenue du Maine à PARIS 75014** se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du gérant, audit siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance.

Tous les associés étant présents, l'assemblée représentant la majorité requise est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud BOLAND, gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) La feuille de présence de l'Assemblée,
- 2°) Les rapports du gérant,
- 3°) Le texte des résolutions soumises à l'approbation des associés,
- 4°) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Gérant sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2022,
- Rapport du Gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966,
- Examen des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Approbation des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée des rapports du gérant, puis le Président offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne acte au Gérant du rapport spécial, qui lui a été présenté en application de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée par le Gérant :

La perte net de l'exercice de 7 769 euros est versée en report à nouveau pour la totalité. D'autre part la société dispose de compte courant que nous pourrions intégrer au capital si nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités, dépôts ou publicités légaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 11 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

LE GERANT

5^{ème} PLANETE
Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de 50.604,00 euros
SIEGE SOCIAL : 149 avenue du Maine
75014 PARIS

RCS PARIS B 448 930 263 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt et trois

Le 30 juin à 10 heures,

Les associés porteurs de parts de la société 5^{ème} PLANETE, société à responsabilité limitée au capital de 50.604,00 euros divisé en 16.868 parts de 3,00 euros chacune, dont le siège social est au **149 avenue du Maine à PARIS 75014** se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du gérant, audit siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance.

Tous les associés étant présents, l'assemblée représentant la majorité requise est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud BOLAND, gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) La feuille de présence de l'Assemblée,
- 2°) Les rapports du gérant,
- 3°) Le texte des résolutions soumises à l'approbation des associés,
- 4°) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Gérant sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2022,
- Rapport du Gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966,
- Examen des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Approbation des comptes annuels au 31 Décembre 2022
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée des rapports du gérant, puis le Président offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne acte au Gérant du rapport spécial, qui lui a été présenté en application de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée par le Gérant :

La perte net de l'exercice de 7 769 euros est versée en report à nouveau pour la totalité. D'autre part la société dispose de compte courant que nous pourrions intégrer au capital si nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités, dépôts ou publicités légaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 11 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

LE GERANT